

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Vingt sept septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 22 septembre, s'est réuni, à huis clos, à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Michaël BERTRAND, Nelly CHARDON, François COLLET, Joëlle COURTOIS, Yves ERFORT, Marc LE PECHON, Margarida RODOT

Absent (es) excusé (es) : Marc LE PECHON pouvoir à François COLLET
Julien THOMINET

Secrétaire de séance : Madame Nelly CHARDON

Début de séance à 18h30.

1. Approbation du Compte rendu du conseil municipal du 28/06/2023
2. Intervention URBASOLAR
3. Campagne de stérilisation des chats
4. Délibération factures travaux
5. Délibération référent déontologie
6. Délibération extincteurs
7. Affaires diverses

Un point est ajouté : Délibération expérimentation CFU

1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28/06/2023

Après avoir été précisé, par Marc LEPECHON qu'il avait voté contre le rachat du bail VALOCIME.

Suite à la réception du contrat, ce dossier, est d'ailleurs reporté.

Le compte-rendu est alors approuvé à l'unanimité.

2ème point de l'ordre du jour : Intervention URBASOLAR

Présentation du projet de Centrale solaire au sol sur le terrain de l'ancienne décharge de Venouse par M. Julien Briffoteaux, chef de projet.

3ème point de l'ordre du jour : Campagne stérilisation chats

La stérilisation et identification des chats, faites en partenariat avec la fondation Brigitte Bardot a commencé. Onze euros par chat restent à la charge de la commune sur 101€ pour les femelles et 71€ pour les mâles. Du matériel a été acheté à cet effet (cage, caisse de transport, bac à litière et aliment). François Collet se tient à votre disposition pour d'éventuels renseignements. (06 82 95 41 51)

4^{ème} point de l'ordre du jour : Délibération facture travaux

Afin de pouvoir payer des factures imprévues, la trésorerie demande une délibération autorisant M. le Maire ou les adjoints à effectuer ces règlements et à signer des devis de moins de cinq mille euros. Voté à l'unanimité.

5^{ème} point de l'ordre du jour : Délibération référent déontologie

La communauté de commune propose comme référent commun à toutes les communes concernées, un officier de police en retraite, M. Nicolas Humblot.
Il aura pour rôle de conseiller les élus qui le solliciteront en matière de déontologie.
Voté à l'unanimité.

6^{ème} point de l'ordre du jour Délibération extincteurs

Délibération pour l'achat d'un extincteur placé à la location du hangar communal est demandée. Voté à l'unanimité.

7^{ème} point de l'ordre du jour Délibération expérimentation CFU

La commune a candidaté, en début d'année, afin de faire partie des collectivités expérimentant le compte financier unique portant sur les comptes 2023. Cette candidature étant retenue, une délibération est demandée pour autoriser M. le Maire à signer une convention pour la mise en place de ce document. Voté à l'unanimité.

8^{ème} point de l'ordre du jour Affaires diverses

- Bonne avancée des travaux de la petite salle dans la cour de la mairie. Le carrelage est posé et on envisage la fin du projet dans les temps prévus fin octobre.
- Une commande de couverts, verres, assiettes, brocs est en cours afin de compléter la location de vaisselle pour 150 personnes au Foyer rural chez PROCOTEL.
- La maison de la commune récemment louée présente deux fuites d'eau signalées par le nouveau locataire. Elles vont être examinées. Une petite fuite d'eau dans la cour de l'école réparée.
- Un pouvoir a été adressé au syndicat du collège de Chablis pour un conseil d'administration. Le Corum n'avait pas été atteint lors de la dernière séance.
- La préparation du sol dans l'angle du nouveau cimetière va permettre la plantation d'une haie persistante autour du funérarium.
- L'arrivée des jeux destinés à l'aire de loisirs est prévue pour octobre.
- La commune a reçu un arrêté du Préfet pour autoriser les tirs de sangliers, trop nombreux sur Venouse et alentours.
- Le repas de nos Aînés est prévu le samedi 18 novembre 2023.
- Le Noël des enfants se tiendra le dimanche 10 décembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20heures et 50 minutes.

Le maire
Raymond DEGRYSE



Le secrétaire de séance
Nelly CHARDON

